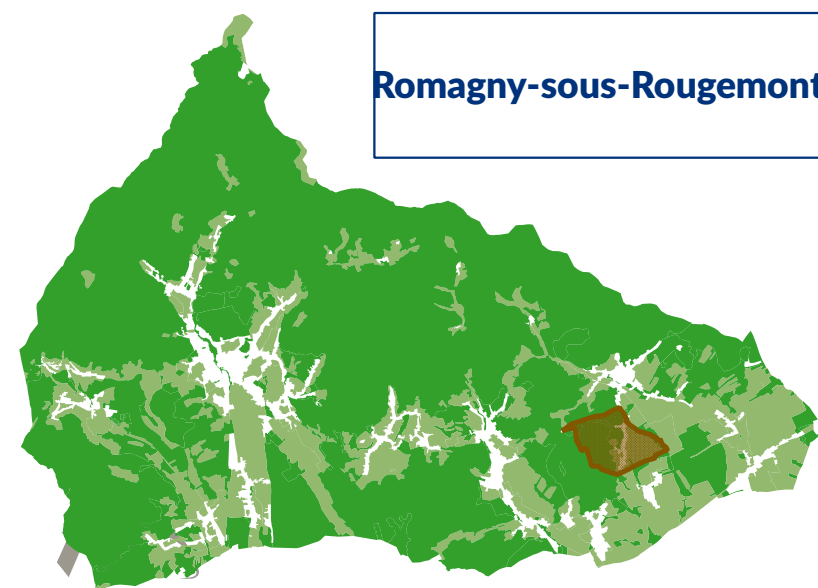




Zones urbaines

- Ua** Secteur mixte de cœur de ville
- UaR** Secteur mixte de cœur de ville / village
- Ue** Secteur mixte de faubourg et de village-rue
- UcR** Secteur résidentiel composé
- UcRi** Secteur résidentiel mixte
- Ud** Secteur résidentiel pavillonnaire
- UeF** Secteur à vocation d'activités (Ue/a à Ue/h)
- UeF** Secteur mixte à l'urbanisation diffuse
- UGa** Secteur d'équipements
- UGc** Secteur des commerces à Gironnagry
- UGi** Secteur de loisirs
- UGR** Secteur permettant l'accueil d'une gendarmerie
- UH** Secteur mixte en transition

1AU	Secteur mixte à vocation d'habitat (court terme)
2AUc	Secteur à vocation d'activités (long terme)
2AUt	Secteur à vocation touristique (long terme)
2AU	Secteur à vocation touristique (long terme)

A Espace agricole

Ae Espace agricole d'intérêt écologique

N	Espace naturel et forestier
Nca	Secteur de carrière
Nie	Espace naturel et forestier d'intérêt écologique
Ngolf	Secteur dédié au golf
NL	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur dédié à l'accueil d'énergies renouvelables

- **Espace hotel classé (R151-51 11)**
R151-02
 - **Secteur avec interdiction de construction pour des raisons environnementales de risques d'inondation (R151-31 32)**
 - Autres secteurs déchargés et débits
 - Autres secteurs inconstructibles
 - Zonages humides
 - **Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (R151-34 37)**
 - ▨ Interdite logement
 - Zonages humides
- **Emplacement réservé (R151-34 36, R151-38 11, R151-43 31, R151-48 2°, R151-50 17)**
- **Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-41 37)**
R151-03
 - (Ennéaématique, Industriel, Remarquable)
 - (Militaire, Ouvrier)
 - (Anciennes fermes)
 - (Maison de ville)

 Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-41 3°)
107-02)

Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (R151-43 5°)

Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue 00161_42.qxd 24/02/2011 14:23:02

(25-00)

	Hale		Boisement
	Ripisylve		Verger

 Verger

 Bâtiments d'habitation existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (R151-23 2^e de l'Etat)

 Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en zone A ou N (R151-23 2° et R151-25 2°)
[16-03]

— — — Diversité commerciale à préserver (R151-37 4^e)
(22-00)

Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (R151-48 1^{er})
[24-02]

 Secteur d'OAP
(18-00)

132-001

Informations

122-001

Cadastre

 Commune
 Cimetière

■ Bâti léger ■ Cours d'eau

Response	Percentage
Doing a good job	60%
Not doing a good job	40%

Cartographie : AUTB - édition : 11/2025

